



Point n° 10 de l'ordre du jour

Réponse à la motion M22-001 « Pour un fitness urbain à Milvignes »

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

1. Introduction

Le street workout est une discipline consistant à réaliser des exercices avec le poids du corps en milieu urbain. Né dans les années 90, ce sport, comme l'urban training que connaît déjà la commune, utilisait à l'origine le mobilier urbain pour faire des exercices visant à sculpter le corps, en augmentant la masse musculaire, la souplesse, la vitesse et la force. Depuis une dizaine d'années, des espaces dévolus à cette discipline fleurissent un peu partout et visent à institutionnaliser ce sport, un peu comme le skate est sorti de la rue pour entrer dans des parcs.

La motion déposée en février 2022 demande au Conseil communal d'étudier la possibilité de créer un espace consacré au street workout sur le territoire communal.

2. Les offres sur le Littoral

La première commune du littoral à se lancer dans le street workout a été la ville de Neuchâtel, sur la colline du Mail. L'installation a été financée par un club service en ce qui concerne les engins (CHF 75'000.-), la ville s'étant contentée d'aplanir le sol et de mettre un revêtement synthétique (CHF 10'000.-). L'espace a été inauguré en 2019.

En 2022, Saint-Blaise s'est dotée d'un street workout complété de deux engins de fitness. Le crédit d'engagement demandé s'élevait à CHF 55'000.-. De son côté, la Grande Béroche a misé sur les fitness urbains en construisant trois au bord du lac à Bevaix, Chez-le-Bart et Saint-Aubin, pour un montant de CHF 120'000.-. En 2023, sera inauguré, à Boudry, l'espace dédié au sport à côté du collège des Esserts, qui comportera un petit terrain de football, sur une pelouse déjà existante, une piste finlandaise, cinq engins de fitness et un équipement de street workout (le crédit de CHF 95'000.- a été accepté en mai 2022).

Doter sa commune d'un espace de fitness ou de street workout est à la mode, comme l'ont été dans les années 70, les pistes vita.

3. Sur Milvignes

Les motionnaires ont demandé au Conseil communal d'étudier la faisabilité de créer une zone de fitness urbain, traduit ici comme zone de street workout. L'un des emplacements suggérés se situe aux alentours du skatepark, terrain appartenant à l'Etat et géré actuellement par un syndicat intercommunal, plusieurs obstacles qui rendraient difficile une initiative de la commune.

Cependant, en prospectant dans les environs, il s'est trouvé que des contacts ont été pris avec le CPNE-BC (autrefois CPMB) qui fête cette année ses 50 ans d'existence.

Pour marquer cet anniversaire, le directeur du CPNE-BC est précisément en train de monter un projet de street workout qui se situerait directement à côté du terrain de basket (cf illustration).



L'avantage de cette zone est qu'elle est déjà dévolue à la détente et aux loisirs, à proximité de l'anneau, du skatepark et d'autres infrastructures sportives très fréquentées en soirée et le week-end par les jeunes des environs. Elle est proche du tram, mais aussi relativement à l'écart des habitations et elle appartient à l'Etat et donc au CPNE-BC.

Le CPNE-BC profiterait du projet pour impliquer ses différents corps de métiers. Il dispose d'un enseignant qui pratique déjà le street workout et qui fera les dessins des différentes infrastructures métalliques que le CPNE-BC souhaite faire réaliser par des apprentis constructeurs métalliques, dans les ateliers de leur entreprise formatrice. L'infrastructure serait donc découpée en petits éléments réalisables par les apprentis de manière décentralisée puis assemblée sur place.

Au niveau des travaux de soubassement, le CPNE-BC fera réaliser le terrassement par une des entreprises de la fédération neuchâteloise des entrepreneurs. Il se charge également du montage des éléments en impliquant les élèves des cours interentreprises des maçons ou des constructeurs de routes. Ce projet tombe à pic puisque les élèves doivent réaliser ce genre d'objets dans le cadre de leurs cours.

4. Conclusion

Le projet du CPNE-BC permettra à la commune de Milvignes de disposer sur son territoire d'un street workout, comme le souhaitent les motionnaires. Dès lors, il semble inutile pour le Conseil communal de poursuivre ses démarches. Il s'engage en revanche à soutenir le projet du CPNE-BC en facilitant les démarches administratives et en débloquant vraisemblablement une subvention essentiellement pour aider au financement du sol sportif, assez coûteux. Le Conseil communal reviendra auprès du Conseil général avec une demande de crédit et des précisions sur les modalités d'entretien et d'utilisation.

Par ces quelques mots, le Conseil communal espère avoir répondu aux motionnaires.

Le Conseil communal

Colombier, le 16 janvier 2023